



ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 12 décembre 2020

Note liminaire : à cause du confinement dû à l'épidémie Covid-19, cette Assemblée Générale se déroule entièrement en mode dématérialisé (réunion sur la plateforme Zoom). Les votes électroniques s'effectuent sur la plateforme Provote/Médiavote lors d'une session ouverte à partir du 10 décembre à 08 heures jusqu'au 12 décembre à 15 heures. Les éléments indispensables (liens, identifiants, mots de passe) ont été préalablement transmis par e-mail aux clubs et SCA de Gironde.

Clubs ayant participé aux votes :

CESMA, SPUC, Pagure, Assoc. Spatiale Aquitaine, ASCEA-CESTA, Coqs Rouges Sub, Libourne Plongée, AS. Ambarès Plongée, SA Mérignac Sub, UCB, SACSO, CESAL, Section Sub Bouscataise, Stade Bordelais, Cazaux Potamotoques, Subaquatique Presqu'île, SA Gazinet Cestas Sub, CP Arcachonnais, CS Eysines, Plongée Passion, STAB, Loubine Club Andernos, Plongée Club Homard, AB2C, CS Narval, Manta Plongée, Tek Tonique, Neptune Aquitaine Plongée, S2OPlongée, Alasca VO Aquatique, Océana VSM, SARL Mercure.

Le quorum est atteint.

ACCUEIL

Anne FAYOUX remercie Sébastien ALLEGRE, Président du CSNA, de se joindre à notre AG depuis Marseille où il est en réunion. Elle lui passe la parole.

Sébastien ALLEGRE précise qu'un nouveau Comité Directeur est en place au CSNA depuis son Assemblée Générale du 22 novembre. Il remercie Bernard LABBE pour le travail effectué et précise que ce dernier reste membre du Comité Directeur.

Le CSNA est toujours disponible pour œuvrer main dans la main avec les CODEP. La complémentarité CSNA/CODEP est essentielle dans le dispositif des organismes décentralisés de la Fédération.

Concernant les activités, les jeunes pourront reprendre à partir du 15 décembre, les adultes à partir du 20 janvier, si du moins rien ne change d'ici là. On espère qu'alors la saison pourra enfin redémarrer.

Anne FAYOUX accueille Monsieur Pierre GOGUET, notre expert comptable, qui présentera le bilan comptable du CODEP 33.

Monsieur GOGUET précise qu'après tant d'années passées au côté du CODEP, il ne sera plus la saison prochaine l'expert-comptable missionné par ce dernier.

RAPPORT DU PRESIDENT

Les licenciés en Gironde :

Avec le Covid, le nombre de licenciés chute de manière importante.

Fin novembre, la baisse de licenciés en Gironde était de 58%. Cela impacte le fonctionnement et le bilan financier des clubs et du CODEP.

Les informations concernant l'évolution du nombre de licences en Gironde vous seront transmises régulièrement.

Le CODEP et ses partenaires :

Le CODEP est impliqué au sein du mouvement sportif girondin et participe aux réunions du CDOS. Ce dernier fédère les comités sportifs girondins et fait l'interface entre les comités/clubs et le Ministère des Sports. Il propose de nombreuses formations gratuites aux bénévoles et il serait souhaitable que les clubs utilisent plus souvent cet outil.

La Présidente a assisté à plusieurs réunions des commissions suivantes :

- le sport santé bien-être
- les sports de nature
- la lutte contre les violences sexuelles dans le sport
- la prévention et la lutte contre la radicalisation dans le sport.

Les financements :

A. Le Conseil Départemental :

Anne FAYOUX remercie le Conseil Départemental et plus particulièrement M. LUPUYAU pour le soutien apporté en cette année difficile.

D'autant plus que comme vous, présidentes et présidents de club, nous allons avoir pour la saison 2020/2021 une baisse importante des recettes : diminution des formations, diminution de la part des ristournes sur licences.

L'avance de 5.000 € pour l'année prochaine nous aidera à franchir le cap.

B. L'ANS :

L'état a mis en place une nouvelle gouvernance du sport. Les subventions sont désormais traitées par l'Agence Nationale du Sport qui fait appel aux fédérations pour répartir les subventions à partir de leur enveloppe globale.

Le CODEP a pu avoir un financement ANS au titre de l'année 2020. Deux actions sur les six éligibles de notre dossier de demande de subvention ont reçu un financement total de 4.500 € :

- « le renforcement quantitatif et qualitatif de l'encadrement »
- « l'amélioration de la connaissance fédérale ; la mutualisation et la promotion des réseaux de compétences ».

Merci au CTAS Nouvelle-Aquitaine qui a porté un regard bienveillant sur notre premier dossier ANS rédigé dans cette nouvelle ère.

Nous serons amenés à vous parler de cette nouvelle gouvernance du sport puisqu'au niveau du CODEP nous aurons à désigner un référent ANS auprès du Conseil Territorial d'Attribution des Subventions. Il sera chargé de faire le lien.

Les dossiers des clubs devront transiter pour avis par le CODEP qui transmettra au CTAS. Le fonctionnement de tout cela a été développé dans le rapport moral écrit et nous vous engageons à le consulter.

Selon les données transmises par David BONNET, CTS, cette année, en Nouvelle-Aquitaine 16 clubs et 17 OD ont déposé une demande pour un global de 91.317 €. Il a été finalement été attribué 41.300 € à 7 clubs et 10 OD (8.300 € pour les clubs, 33.003 € pour les OD).

Une fois obtenue la subvention, reste l'étape de rédaction de l'utilisation précise de ces subventions pour chacune des actions. S'il ne peut pas être justifié de l'utilisation de la subvention pour une action il faudra restituer la somme.

Christine BERTRAND intervient pour demander si, compte tenu des difficultés à monter ce dossier complexe, le CODEP ne pourrait pas organiser une formation destinée aux clubs. Anne FAYOUX précise que cela pourrait être une façon concrète d'aider les clubs.

Partenariats :

Nous avons quelques adhésions annuelles (Longitude 181, Caub'Arc, FNPP (Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêcheurs en mer).

Conclusion :

Anne FAYOUX déclare que cela a été un honneur et un plaisir d'occuper cette fonction de Présidente du CODEP. Elle remercie l'équipe qui a œuvré auprès d'elle et souhaite bonne route au prochain Comité Directeur.

OBJECTIF SCIENCE INTERNATIONAL

Anne FAYOUX donne la parole à Anne LITTAYE pour présenter l'OSI.

Il s'agit d'une structure dont le siège social est à Genève et la représentation girondine à Villenave d'Ornon.

C'est une association existant depuis 30 ans, affiliée à l'UNESCO et reconnue par l'ONU.

Son but est l'organisation de vacances à but scientifique.

Le partenariat avec des acteurs scientifiques permet d'établir des protocoles pour la collecte de données.

Parc Descartes – avenue Descartes - 33370 ARTIGUES

☎ : 05 56 96 67 52

plongee-gironde.org

Journal Officiel du 27 juin 1979

Le volet marin présente plusieurs **programmes de séjours pour 2021** :

- **Séjours biodiversité** :
 - o Enquête d'hippo Bassin d'Arcachon Océan'Obs
 - o Forêts sous-marines Lanildut (Bretagne nord)
 - o Mammifères marins Hendaye
 - o Dauphins des archipels Mer d'Iroise
- **Séjour archéologie sous-marine** :
 - o Sentinelles de la mer Saint-Jean-de-Luz

A chaque séjour sont définis un domaine scientifique, un protocole approuvé, des moyens techniques. Interviennent des équipes techniques (experts scientifiques), pédagogiques, logistiques, administratives.

Pour l'action archéologique par exemple, l'expertise scientifique reviendra à l'association Itsa Bega, le support technique à un club de plongée local, l'animation sera assurée H 24 par des salariés habilités à l'encadrement des mineurs.

Classification des séjours « océan » :

- Séjour débutant : Ados n'ayant jamais plongé Découverte de la plongée et des sciences
- Séjour initié : Ados avec baptême + 2 plongées Perfectionnement plongée et sciences
- Séjour pratiquant : Ados titulaires du N 1 Pratique intensive plongée et sciences

Organisation :

- Financement : entente sur devis avec les partenaires
- Préparation du déroulé : sur 1 week-end
- Recrutement : éducateurs diplômés. Les moniteurs Brevet d'Etat peuvent prendre contact avec Anne LITTAYE à anne.littaye@orange.fr.

Chaque année, un forum à Genève permet de présenter les résultats des séjours.

Plus de renseignements sur le site www.vacances-scientifiques.com.

PARC MARIN DU BASSIN D'ARCACHON

Anne FAYOUX donne la parole à Christine BERTRAND, Chargée de Mission du CODEP auprès du PMBA.

Les actions et programmes du Parc Marin sont fixés jusqu'en 2032.

Observation faune :

- Gravelot à collier interrompu : avec le Covid, moins de passage en haut de l'estran.
- Etude de la population de seiches : action concertée avec les professionnels. Installation de 5 pondoirs de type différent pour en évaluer l'efficacité.
- Zostères : cartographie (images satellite et drone), herbiers biométriques (influence du courant sur le renouvellement), repiquage des graines. Un chantier participatif de restauration des zostères aura lieu en 2021 avec des intervenants locaux.

Activités nautiques :

- Zone de mouillage d'Arès : le SNBA souhaite récupérer la gérance des 160 mouillages actuellement assurée par l'état.
- Carénage des bateaux de loisir : problématique de l'antifouling.
- ZMEL du Banc d'Arguin : Zone de Mouillage d'Équipement Léger.
- Patrimoine : caractérisation du patrimoine portuaire.
- Portraits : mise en avant de personnalités emblématiques du Bassin d'Arcachon (passeurs de mémoire).

Développement des activités professionnelles :

- Filets fixes sur l'estran.
- Pêche dans la zone des 3 miles.
- Demandes AECM (Autorisation d'Exploitation de Cultures Marines) : 72 demandes pour le banc d'Arguin.
- AOT (Autorisation d'Occupation Temporaire) : demande de l'École de Surf à la Salie.
- Billetterie UBA.

Autres dossiers :

- Etablissement d'un guide pour régularisation des perrés et épis sur le domaine public maritime.
- Soutien à la mise en place d'Aires Marines Educatives.
- Etude de l'écotoxicité des microplastiques.
- Réhabilitation des friches ostréicoles.
- Construction d'un 2^{ème} navire (l'Escourre) du PMBA pour l'utilisation intra-bassin.

Représentants du CODEP 33 auprès du PMBA :

- Titulaire : Christine BERTRAND
- Suppléant : Pascal COATNOAN

Christine BERTRAND remercie Jean-Louis BECK pour les années qu'il a consacrées à sa mission auprès du PMBA et pour avoir été l'œil attentif du CODEP sur les activités pouvant impacter la plongée dans le Bassin d'Arcachon.

RAPPORT FINANCIER

En préambule, Monsieur GOGUET fait part de son regret de n'avoir pas eu la possibilité de présenter de proposition de service pour la saison 2020-2021.

Comme il était prévisible, les comptes ont été fortement impactés par l'épidémie de Covid 19, les résultats financiers reflétant l'évolution négative de l'activité.

Produits :

Les produits de fonctionnement baissent globalement de 33 % :

- Subventions : - 32,7 % ANS, Conseil Départemental
- Prestations : - 35,6 % Participation formations et examens, ristourne licence, don aux œuvres

La proportion de bénévolat est maintenue.

Face à cette baisse des recettes, il y aurait lieu de s'inquiéter, mais...

Charges :

... les charges de fonctionnement ont baissé encore davantage, à hauteur de - 43,3 %.

Et si certaines charges sont en augmentation (entretien, réparation + 46,1 %, frais télécom + 17,2 %), certaines maintenues (assurances, frais banque), la baisse d'activité et la recherche de sources d'économies a permis une baisse drastique de certaines dépenses (location - 24,6 % (pas de location de bateau sur l'exercice), intermédiaires et honoraires -31,2 %, publicité - 89 %, déplacements - 59,2 %, autres services extérieurs - 96,3 %).

Résultat :

Malgré une perte de ressources de 19.012 €, le résultat final est positif de 6.090 €, en progression de + 184,6 % par rapport à la saison passée.

Conclusion :

On peut dire que financièrement l'année a été sauvée par la qualité de la gestion et la compression des dépenses. Depuis que le CODEP existe, une réserve correcte de 86.000 € permet d'avoir une surface financière permettant d'aborder la période difficile qui s'annonce.

Anne FAYOUX remercie Monsieur GOGUET pour son intervention ainsi que pour la qualité de son travail au fil des années. Elle regrette que le Comité Directeur ait décidé de l'arrêt de cette collaboration, selon elle pour de mauvaises raisons.

BUDGET PREVISIONNEL

Eric JACQUET, notre Trésorier général, présente le budget prévisionnel 2020-2021.

Il précise que ce budget a été calqué sur celui de 2019-2020 car la persistance de l'épidémie de Covid fait craindre une similitude entre ces deux saisons, liée à l'arrêt temporaire des formations.

- **Charges :**

39.940 €

- Certains coûts (loyer, assurances...) sont récurrents d'année en année et sont faciles à prévoir.
- Les charges variables (déplacements, repas...) tiennent compte de la baisse d'activité prévisible.

- **Produits :**

39.940 €

- La plupart des produits sont aléatoires et estimation a été faite à la baisse des subventions et ressources liées aux prestations.

Frédéric BERNARD intervient et demande s'il est possible d'avoir un prévisionnel intégrant le Covid. Il regrette un certain manque de réalisme de ce budget prévisionnel, craignant que la baisse des ressources liées aux formations ait été sous-estimée. Il se réfère à une diminution probable de 50 % de l'activité de la Commission Technique. Le budget prévisionnel devant être présenté début novembre ne reflète plus la tendance à mi-décembre.

Éric JACQUET répond qu'il a calqué le budget sur celui de la saison écoulée, laquelle avait souffert de 4 mois sans formation.

Anne FAYOUX craint que la ristourne sur licence soit fortement en baisse.

Éric JACQUET fait remarquer que le propre d'un budget prévisionnel est d'être réactualisé en cours d'exercice. Celui-ci devait être présenté en début de mois dernier. Il devra être réévalué en permanence en fonction des événements.

De toute façon, nul ne peut prévoir ni la durée de l'épidémie ni l'évolution des contraintes réglementaires, donc les conséquences exactes pour notre saison. L'important sera de réagir en fonction des écarts constatés.

- **Trésorerie :**

Au 30 septembre 2020, la trésorerie atteint 81.397,51 €, répartis en immobilisation financière rémunérée (70.187 €) et en liquidité (11.210,51 €).

Cette trésorerie qui peut paraître importante de prime abord n'est que le cumul des 41 ans d'existence du CODEP et ne représente qu'un gain moyen de 1.985 € par année.

Les différentes mesures prises pour réduire les charges et la recherche de nouvelles recettes devraient permettre de continuer à préserver ce gain annuel de trésorerie sans augmenter le prix des formations.

A noter que le gonflement des liquidités est dû au fait que le transfert prévu en septembre vers les immobilisations financières n'a pas été effectué, sur demande de la Présidente.

- **Méthode comptable :**

Les comptabilités générale et analytique ont été repensées cette année.

L'utilisation du logiciel de comptabilité sécurise le travail du trésorier, et l'internalisation de la saisie comptable permet d'avoir constamment accès aux données.

Enfin la comptabilité analytique est plus que jamais indispensable, non seulement pour piloter notre gestion mais aussi pour répondre aux nécessités de présentation des nouveaux dossiers de subvention.

Christine BERTRAND intervient pour affirmer elle aussi que l'évolution de notre environnement nécessite de tenir une comptabilité analytique qui devient de plus en plus indispensable puisque cela est demandé pour les subventions.

Enfin Éric JACQUET souligne que pour une bonne gestion de la trésorerie, il est important de veiller au respect du Règlement Intérieur.

Il conclue que son passage au Comité Directeur du CODEP lui a beaucoup apporté, et qu'il est heureux d'avoir pu y œuvrer durant cette olympiade.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

Les Commissions sont appelées par ordre alphabétique pour faire un bref résumé de leur Assemblée Générale.

Commission Archéologie :

Le nouveau Bureau de la Commission Archéologie Sous-Marine sera composé de :

- Président : Pierre RADAJEWSKI
- Vice-Présidente : Johana PHILIPPE

La commission va être redynamisée.

La participation aux recherches dans l'Adour nous ont permis d'obtenir une couverture médiatique.

- Missions à venir :
 - o Soutien aux institutions (DRAC) pour les fouilles subaquatiques.
 - o Formations PSE 1.
 - o Mise à jour plongeurs hyperbares.
 - o Formation au sonar multifaisceaux.
 - o Formation photogrammétrie.
 - o Prospection à venir : Castillon, St Astier, Biganos, Biscarosse.

Commission Apnée :

Le rapport de la Commission Apnée est présenté par Jean-Marc COSTEMALLE.

Nouveau Bureau :

- Président : Emanuel CECCO

Le Covid a gravement perturbé le fonctionnement de la commission.

L'examen final d'initiateurs n'a pas pu être organisé à cause de la fermeture des piscines.

La continuité des cours est assurée en visioconférence par Emanuel CECCO.

Commission Environnement et Biologie :

Le rapport de la commission Environnement et Biologie est présenté par Anne FAYOUX.

- Des stages diplômants et des stages découverte sont organisés.
- 2 formateurs Bio 1 sont en cours de formation
- 2 visites d'estran ont pu avoir lieu en octobre 2019 et février 2020.
- Page Facebook depuis janvier.

Commission Hockey Subaquatique :

La Commission Hockey Subaquatique n'a pas tenu d'assemblée générale.

Laurent GUILLOU ne désire pas renouveler son mandat de Président et aucun candidat n'a désiré lui succéder.

Cette commission est mise en sommeil.

Commission Nage Avec Palmes :

Patrick MAZE réside désormais en Charente Maritime.

Jean-Claude PHILIPPE présente le rapport.

- Seules 3 compétitions ont pu avoir lieu.
- Une nette montée en puissance des clubs début 2019 a été stoppée net par le Covid.
- Les compétition 2020-2021 ont été jusqu'à ce jour annulées. La suite du calendrier demeure incertaine.
- 6 participants à la formation IE NAP.
- En attente : participation à des formation d'escorts (contrôle antidopage), juges, chronométreurs.
- Participation à des formations pour l'utilisation des outils informatiques fédéraux.

- Commission Nage en Eau Vive :

Thierry LATOUCHE n'est pas connecté.

Rapport présenté par Anne FAYOUX.

- Thierry LATOUCHE est candidat au poste de Président de la CD NEV.
- Il prépare un programme de découverte de l'activité qui sera mis en ligne sur notre site.

- Commission Plongée Sportive en Piscine :

Le compte-rendu est présenté par Linda KRANTZ.

Saison 2019-2020 :

- 16 février 2019 : meeting à Mérignac.
- Compétition qualificative aux Championnats de France à Tours : un « PSPeur » du SACSO qualifié.
- Formation d'arbitrage (15 inscrits) annulée pour cause de Covid.

Saison 2020-2021 :

- Priorité aux démonstrations dans les clubs.
- Formations arbitres et juges.
- Meetings en Gironde (selon disponibilité des piscines).
- Organisation passerelles MF1 technique / encadrant PSP.

Commission Photo-Vidéo :

Le rapport de la Commission Photo-Vidéo est présenté par Catherine RAGOT.

- Président : Catherine RAGOT
- Vice-président : Patrick SERUIAN
- Délégué : Patrick BOINEAU

Cette commission inactive depuis 2015 a été réactivée la saison passée.

Saison 2019 – 2020 :

- 3 séances (cours théoriques en salle et cours pratiques en piscine) ont accueilli en moyenne 15 participants. Ce fut un début prometteur hélas brisé par le(s) confinement(s).

Saison 2020-2021 :

- Rencontres du Bassin d'Arcachon : les 8 et 9 mai 2021.
- Croisière Egypte : du 16 au 19 juin 2021, initiation à la photo-vidéo.
- La commission est disponible pour produire des images nécessaires à la promotion des autres commissions.
- Appel est lancé pour que des photographes et vidéastes désirant faire partager leur passion acceptent de suivre la formation diplômante leur permettant de devenir encadrant.

Commission Technique Scaphandre :

Le rapport de la Commission Technique Scaphandre est présenté par Frédéric BERNARD.

- Président : Stéphane SCHWARTZ
- Vice-Président : Fabien GADOIS

Saison 2019-2021 :

- Nombre de diplômes délivrés par les clubs : baisse de 33 %.
- Le Covid a bouleversé la saison :
 - o N4 : 30 stagiaires Examen théorie dissociée annulé 3 reçus
 - o Initiateur : 35 stagiaires Tous les examens annulés
 - o MF 1 : 14 stagiaires Formation annulée 3 reçus
 - o Secourisme : 17 inscrits Enorme impact Covid

Saison 2020-2021 :

- N4 : 24 inscrits Cours théoriques par visioconférence
Examen théorie dissociée le 21 mars 2021
Week-end à Hendaye les 29 et 30 mai 2021
- Initiateurs : 30 mai 2021 et 3023 juin 2021 (sous couvert des contraintes à cette époque)
- MF 1 : Pas de nouveaux inscrits 8 en « reliquat »
Stage initial CTR à Bordeaux 26-27-28 février et 12-13-14 mars 2021
- TIV : Session du 21 mars bouclée Quelques places en avril.
Potentiellement, il reste en Gironde 240 TIV à réactiver cette année, ce qui sera matériellement impossible.
Formation nationale de formateurs de TIV à Bordeaux du 1^{er} au 3 octobre 2021.
- Secourisme : Octobre et novembre ont dû être annulés.
- Formations à la demande : Trimix, Nitrox, recyclage secourisme, gonflage Nitrox.

Bilan de l'olympiade :

Les objectifs ont été plus ou moins atteints.

- Essayer de pousser les jeunes (+)
- Promouvoir les pédagogies transverses (+)
- Remotiver les inactifs (+ / -)
- Organiser des soirées à thème (+)
- Développer l'activité dans les « zones blanches » (-)
- Développer la communication (-)

VOTES PAR INTERNET

Le résultat des votes est annoncé par Christel FORESTIER, membre du Comité de Surveillance des Opérations Electorales. Ce comité de trois personnes indépendantes a eu en charge le contrôle de tout le processus électoral, de la vérification de validité des candidatures à la validation des résultats.

Le détail des votes est consigné en annexe

Résolutions :

- | | |
|-------------------------------------|--------|
| 1. Approbation compte-rendu AG 2019 | Adopté |
| 2. Rapport moral du Président | Adopté |
| 3. Rapport financier 2019 - 2020 | Adopté |
| 4. Budget prévisionnel 2020 – 2021 | Adopté |

Election des Présidents de Commission :

- | | |
|-----------------------------------------------------------------|----------------------|
| 1. Président de la Commission Départementale Apnée | Emmanuel CECCO |
| 2. Président de la Commission Départementale Archéologie | Pierre RADAJEWSKI |
| 3. Présidente de la Commission Départementale Environnement Bio | Anne FAYOUX |
| 4. Président de la Commission Départementale NAP | Jean-Claude PHILIPPE |
| 5. Président de la Commission Départementale NEV | Thierry LAYOUCHE |
| 6. Présidente de la Commission Départementale Photo-Vidéo | Catherine RAGOT |
| 7. Présidente de la Commission Départementale PSP | Linda KRANTZ |
| 8. Président de la Commission Départementale Technique | Stéphane SCHWARTZ |

Election des membres du Comité Directeur :

Par ordre alphabétique :

- | | |
|--------------------------|------|
| 1. BAQUIE Dominique | Elue |
| 2. BARTOLUCCI Jean-Marc | Elu |
| 3. BECK Jean-Louis | Elu |
| 4. BERNARD Frédéric | Elu |
| 5. BOINEAU Patrick | Elu |
| 6. BRUN DESPAGNE Justine | Elu |
| 7. CHABROUTY Didier | Elu |
| 8. CHAZEAU Valérie | Elue |
| 9. CHELET Laurent | Elu |
| 10. COATNOAN Pascal | Elu |
| 11. DUMORTIER Catherine | Elue |
| 12. FAYOUX Anne | Elue |
| 13. HENRY Hervé | Elu |
| 14. LABADIE Marc | Elu |
| 15. MENARD Daniel | Elu |
| 16. POCERO José | Elu |
| 17. RAGOT Catherine | Elue |
| 18. VANCAYZEELE Laurent | Elu |

Le cours de l'Assemblée Générale est interrompu pour permettre au Comité Directeur nouvellement élu de se réunir pour désigner le Président du CODEP.

ELECTION DU PRESIDENT

A la reprise de l'Assemblée Générale, le Comité Directeur présente à l'approbation de l'Assemblée Générale Frédéric BERNARD pour la présidence du CODEP 33 FFESSM.

Le vote se fait à main levée sur la plateforme zoom.

Anne FAYOUX concède que c'est difficile par vidéoconférence, mais il vaut mieux que la continuité se fasse en bonne entente.

Frédéric BERNARD est élu à la Présidence du CODEP 33 FFESSM

COMPOSITION DU COMITE DIRECTEUR

Le nouveau Président du CODEP présente l'organigramme du Comité Directeur.

Frédéric BERNARD	Président
Laurent VANCAYZELLE	Président adjoint
Anne FAYOUX	Vice-présidente
Hervé HENRY	Vice-Président
Dominique BAQUIE	Secrétaire Générale
Daniel MENARD	Secrétaire adjoint
Justine BRUN DESPAGNE	Trésorière Générale
Marc LABADIE	Trésorier adjoint
Valérie CHAZEAU	Féminisation
Catherine RAGOT	Féminisation
Pascal COATNOAN	Référent Parc Marin
Jean-Louis BECK	Représentant SCA
Laurent CHELET	Référent subventions
José POCERO	Responsable médailles
Jean-Marc BARTOLUCCI	Webmaster
Didier CHABROUTY	Refonte statuts et règlement intérieur
Patrick BOINEAU	Communication
Catherine DUMORTIER	Handysub

Chargé de mission hors Comité Directeur :

Pierre RADAJEWSKI Référent Covid

Pas de question ni d'interrogation de la part des participants sur la composition du Comité Directeur.

CONCLUSION

Frédéric BERNARD informe que les différents documents issus de cette AG seront bientôt mis en ligne sur notre site internet, et passe la parole à Anne FAYOUX pour clôturer la réunion.

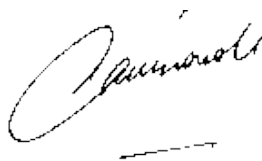
Anne FAYOUX remercie tous les participants pour leur présence.

Cette AG a été plus longue que prévu, à cause de la dématérialisation. Cela n'a pas été facile à gérer mais nous avons pu tenir une AG convenable.

Elle souhaite à tous de continuer à œuvrer dans la joie et le plaisir.

Elle a été heureuse d'animer ce CODEP pendant une mandature et reste présente au Comité Directeur pour le représenter auprès du CDOS et continuer à ancrer le CODEP au sein du mouvement sportif girondin.

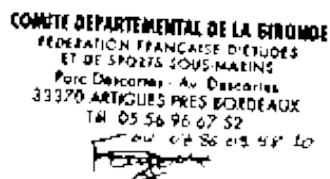
Anne FAYOUX déclare terminée l'Assemblée Générale 2020 du CODEP



Daniel MENARD
Secrétaire



Frédéric BERNARD
Président



COMITE DEPARTEMENTAL DE LA GIRONDE
FEDERATION FRANCAISE DIETIQUES
ET DE SPORTS SOUS-MARINS
Parc Descartes - Av. Descartes
33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX
Tél 05 56 96 67 52
Fax 05 56 96 67 52

Anne FAYOUX
Présidente sortante

Annexe 1 **Détail des votes (plateforme Provote/Mediavote)**

Assemblée Générale Elective de la FFESSM Gironde 33 - 10/12/2020

Pour Contre Abstention

- 1/ Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du CODEP 33 du 30.11.2019 100 % 0 % 0 %
- 2/ Rapport moral de la Présidente et compte-rendu des activités 2019 / 2020 94.74 % 0 % 5.26 %
- 3/ Présentation des comptes 2019/2020 92.63 % 0 % 7.37 %
- 4/ Rapport financier du Trésorier et budget prévisionnel 2020/2021 81.91 % 0 % 18.09 %
- 5.1/ Election du nouveau Comité Directeur (2020-2024) : BAQUIE Dominique (Teck Tonique) 85.26 % 5.26 % 9.47 %
- 5.2/ Election du nouveau Comité Directeur (2020-2024) : BARTOLUCCI Jean-Marc (Asso Spatiale) 84.21 % 3.16 % 12.63 %
- 5.3/ Election du nouveau Comité Directeur (2020-2024) : BERNARD Frédéric (Tom-Plouf) 93.68 % 3.16 % 3.16 %
- 5.4/ Election du nouveau Comité Directeur (2020-2024) : BOINEAU Patrick (Pagure) 85.26 % 8.42 % 6.32 %
- 5.5/ Election du nouveau Comité Directeur (2020-2024) : BRUN DESPAGNE Justine (Libourne) 95.79 % 2.11 % 2.11 %
- 5.6/ Election du nouveau Comité Directeur (2020-2024) : CHABROUTY Didier (NARVAL) 88.42 % 9.47 % 2.11 %
- 5.7/ Election du nouveau Comité Directeur (2020-2024) : CHAZEAU Valérie (Le Bouscat) 92.63 % 5.26 % 2.11 %
- 5.8/ Election du nouveau Comité Directeur (2020-2024) : CHELET Laurent (CESMA) 77.89 % 13.68 % 8.42 %
- 5.9/ Election du nouveau Comité Directeur (2020-2024) : COATNOAN Pascal (Le Bouscat) 97.89 % 0 % 2.11 %
- 5.10/ Election du nouveau Comité Directeur (2020-2024) : DUMORTIER Catherine (CPA) 97.89 % 0 % 2.11 %
- 5.11/ Election du nouveau Comité Directeur (2020-2024) : FAYOUX Anne (Stade Bordelais) 91.58 % 3.16 % 5.26 %
- 5.12/ Election du nouveau Comité Directeur (2020-2024) : HENRY Hervé (CAM) 83.16 % 5.26 % 11.58 %
- 5.13/ Election du nouveau Comité Directeur (2020-2024) : LABADIE Marc (Sub-Langon) 97.89 % 0 % 2.11 %
- 5.14/ Election du nouveau Comité Directeur (2020-2024) : MENARD Daniel (SAM) 75.79 % 17.89 % 6.32 %
- 5.15/ Election du nouveau Comité Directeur (2020-2024) : POCERO José (Plongée Passion) 92.63 % 0 % 7.37 %
- 5.16/ Election du nouveau Comité Directeur (2020-2024) : RAGOT Catherine (Le BOUSCAT) 82.98 % 14.89 % 2.13 %
- 5.17/ Election du nouveau Comité Directeur (2020-2024) : VANCAYZEELE Laurent (Pagure) 89.13 % 5.43 % 5.43 %
- 5.18/ Election du nouveau Comité Directeur (2020-2024) : BECK Jean-Louis - représentant SCA - (OCEANA) 84.21 % 10.53 % 5.26 %
- 6.1/ Election du Président de la Commission Départementale Apnée - Emmanuel CECCO 100 % 0 % 0 %
- 6.2/ Election du Président de la Commission Départementale Archéologie : Pierre RADAJEWSKI 100 % 0 % 0 %
- 6.3/ Election de la Présidente de la Commission Départementale Environnement et Biologie : Anne FAYOUX 96.84 % 0 % 3.16 %
- 6.4/ Election du Président de la Commission Départementale Nage avec Palmes : Jean-Claude PHILIPPE 95.79 % 4.21 % 0 %
- 6.5/ Election du Président de la Commission Départementale Nage en Eaux Vives : Thierry LATOUCHE 94.74 % 0 % 5.26 %
- 6.6/ Election de la Présidente de la Commission Départementale Photo-Vidéo Sous-Marine : Catherine RAGOT 86.32 % 11.58 % 2.11 %
- 6.7/ Election de la Présidente de la Commission Départementale de la Plongée Sportive en Piscine : Linda KRANTZ 97.89 % 0 % 2.11 %
- 6.8/ Election du Président de la Commission Départementale Technique : Stéphane SCHWARTZ 92.63 % 2.11 % 5.26 %